

Autres réalisations :

- Suivi de la nidification du pygargue à tête blanche;
- Inventaire de couleuvres;
- Suivi des héronnières.

Le programme de protection du plongeon huard au parc national du Mont-Tremblant

Par Claire Ducharme, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, parc national du Mont-Tremblant

La région des Laurentides est l'une des régions qui accueillent le plus de couples nicheurs de plongeon huard (*Gavia immer*) au Québec. Ce n'est donc pas surprenant que cet oiseau soit souvent observé et entendu sur les lacs du parc national du Mont-Tremblant. Avec plus de 400 lacs, le parc est un territoire important pour la reproduction du plongeon huard. Pourtant, selon Louise Champoux, qui mène depuis plusieurs années des recherches au Québec pour le Service canadien de la faune, le faible taux de réussite de la reproduction de cet oiseau est préoccupant. Le plongeon huard est en effet sensible aux effets de la pollution, à l'aménagement du territoire, à la perturbation de son habitat et au dérangement que provoque la forte utilisation des lacs par les humains.

Les lacs du parc national du Mont-Tremblant sont à l'abri du développement et des sources de pollution agricole, domestique et industrielle. Outre l'acidification des lacs, à laquelle on ne peut échapper, c'est la dégradation des sites de nidification ainsi que l'intensité du dérangement humain qui menacent la survie du plongeon huard. C'est pourquoi les gestionnaires du parc consacrent des énergies importantes à la protection de cette espèce fragile et de son habitat.

Le programme de protection du plongeon huard comprend plusieurs volets. D'abord, les îles étant des endroits privilégiés pour la nidification du huard, l'accès à celles-ci est désormais interdit à la clientèle du parc. Ainsi, des panneaux de sensibilisation expliquant cette initiative ont été disposés aux divers centres de location d'embarcations nautiques et aux lieux de départ des circuits de canot-camping. Des panneaux flottants autour de certaines îles plus à risque ont également été installés pour aviser les canoteurs de ne pas approcher. De plus, la restauration de certaines îles aux berges dégradées fait aussi partie du programme et s'étalera sur quelques années.

La contribution des pêcheurs est également appréciée puisqu'on leur demande désormais de ne plus utiliser des pesées et des dandinettes en plomb, ce métal toxique étant mortel pour de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques, dont le plongeon huard.

Les activités animées par les gardes-parc sont un élément essentiel du succès du programme de protection. Au cours des deux dernières années, quelques milliers de personnes ont participé avec enthousiasme au jeu-questionnaire *Pour que chantent les huards* et ont appris beaucoup sur notre oiseau-vedette, ce qui favorise par la suite des comportements appropriés en présence de ces oiseaux et un respect de son habitat.

Pour bien protéger une espèce, il faut la connaître le mieux possible. C'est pourquoi l'équipe du parc suit avec attention le succès de reproduction du plongeon huard sur une quarantaine de lacs. En 2003, 12 couples nicheurs y ont élevé un total de 17 poussins, tandis, qu'en 2004, 13 couples ont veillé au développement de 16 jeunes.

Ce n'est qu'après plusieurs années de cueillettes de données que l'on pourra tirer des conclusions sur la situation du plongeon huard au parc national du Mont-Tremblant et ajuster au besoin notre programme de protection. À suivre...

